



Municipalité de Sainte-Sabine

PROVINCE DE QUÉBEC

A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Secrétaire trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors d'une séance tenue le 5 mars 2018 le conseil de la municipalité de Sainte-Sabine a adopté le règlement
2018-01-401 intitulé :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 2007.07.291 INTITULÉ ZONAGE, AFIN D'AUGMENTER LA SUPERFICIE D'IMPLANTATION MAXIMALE POUR UN BÂTIMENT PRINCIPAL À DES FINS INDUSTRIELLES DANS LA ZONE I1-21

La résolution no 98-0318 pour l'émission du certificat de conformité par la MRC de Brome-Missisquoi a été adoptée à la séance du 20 mars 2018. Le présent règlement entre en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité émis par la MRC, soit le 27 mars 2018, tel que prévu par la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement au bureau de la municipalité.

Donné à Sainte-Sabine ce 28^e jour de mars 2018.

Chantal St-Germain
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

2018-01-401

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 2007.07.291 INTITULÉ ZONAGE, AFIN D'AUGMENTER LA SUPERFICIE D'IMPLANTATION MAXIMALE POUR UN BÂTIMENT PRINCIPAL À DES FINS INDUSTRIELLES DANS LA ZONE I1-21

CERTIFICAT DE PUBLICATION : Je soussignée, Chantal St-Germain, directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Sabine, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant aux deux endroits désignés par le conseil, le 28 mars 2018.

Publication dans le journal l'Avenir Des Rivières dans la parution du mercredi 4 avril 2018.

Municipalité de Sainte-Sabine

**Chantal St-Germain
Directrice générale
Secrétaire-trésorière**